



Empowered lives.  
Resilient nations.

**Programme des Nations Unies pour le Développement  
République Islamique de Mauritanie**

**ASSISTANCE PRÉPARATOIRE**

**Titre du projet :** Initiation d'un programme conjoint « développement résilient au climat en Mauritanie ».

**Effet attendu du programme de pays :** Les institutions nationales intègrent les questions environnementales et les changements climatiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement.

**Date de démarrage :** 01 avril 2012

**Date de clôture :** 31 décembre 2012

**Brève Description**

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Mauritanie entreprend d'initier un programme conjoint avec les autres agences du système des Nations unies (SNU) en Mauritanie afin de répondre de manière coordonnée aux enjeux des changements climatiques en Mauritanie. La présente assistance préparatoire vise à définir une méthodologie, un cadre stratégique et un mécanisme de gestion pour, aux termes des huit mois, disposer d'un document de projet et initier le programme conjoint « développement résilient au climat en Mauritanie » dans la dynamique de capitalisation du MDG Fund environnement clôturé en 2012.

**Période du Programme :** 2012 - 2016

**Composante CPD :** Bonne gouvernance environnementale et gestion durable des ressources naturelles.

**Atlas Award ID :** \_\_\_\_\_

**Durée :** 8 mois

**Date du CLEP :** 28 mars 2012

**Arrangement de gestion :** DEX

**Budget Total :** 130.000 USD

**Ressources disponibles :**  
Régulières TRAC : 130.000 USD  
Autres : \_\_\_\_\_

**Ressources à mobiliser :** 0

Approuvé par le PNUD

## I- Justification

Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les changements climatiques sont manifestement les plus grands défis que les nations du monde auront à affronter au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle. À ce jour, des projets étroitement définis d'atténuation (abaissement des émissions) et d'adaptation (réduction de la vulnérabilité) des effets des changements climatiques ont dominé les politiques d'action. De nombreuses tentatives cumulées et de natures isolées ont été élaborées face à une question transversale et intersectorielle. Aujourd'hui, une approche programmatique et novatrice est nécessaire pour tirer parti des expériences existantes. Notamment pour les situer dans un cadre stratégique global visant à aider les gouvernements des pays en développement à intégrer la planification, les politiques et l'action dans les domaines du climat et du développement à travers des secteurs et des niveaux multiples (niveaux national, régional et local).

En Mauritanie, les autorités nationales ont développé en réponse aux enjeux des changements climatiques un programme national d'adaptation aux changements climatiques (PANA), raccordé à une stratégie nationale de développement durable (SNDD) et à un plan d'action national pour l'environnement et le développement durable (PANE). Les services du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable (MDEDD) ont par ailleurs mis en place une cellule de coordination du programme national sur les changements climatiques. Cette cellule est chargée de fédérer toutes les activités associées au climat, et de mobiliser des opportunités de financements internationaux et privés pour le renforcement des capacités de résilience des communautés rurales exposées d'une part, et des mécanismes de négociation d'autre part.

Partenaire historique de la Mauritanie, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) entreprend d'initier un programme conjoint d'appui au développement résilient du pays, en lien avec les autres agences du système des Nations unies (SNU) en Mauritanie<sup>1</sup>. Défini pour une période de quatre ans, ce programme conjoint visera à (i) appuyer les institutions infranationales et nationales dans la mise en œuvre, le suivi et le renforcement des projets et des programmes existants en matière d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. Également pour (ii) capter des sources traditionnelles et novatrices de financement et enfin, pour (iii) harmoniser et coordonner les interventions des agences du SNU Mauritanie liées aux changements climatiques, et ce conformément au plan d'opérationnalisation de l'UNDAF 2012-2016<sup>2</sup>.

Au préalable de la mise en œuvre du programme conjoint, une phase d'assistance préparatoire est nécessaire vise pour définir une méthodologie et un mécanisme de gestion efficace du

<sup>1</sup> FAO, ONUDI, PAM, PNUD, PNUE, Unesco.

<sup>2</sup> L'UNDAF 2012-2016 étant lui-même lié aux priorités nationales de développement et de lutte contre la pauvreté définies dans le CLSP 2011-2015.



programme conjoint. Pour cela, l'expérience du programme conjoint environnement du MDG Fund sera étudiée et capitalisée. L'assistance préparatoire vise également à exécuter des activités stratégiques de positionnement du programme conjoint, notamment dans l'objectif de mobiliser des ressources financières et des partenariats.

## **II – Résultats attendus**

Aux termes des huit mois de cette assistance préparatoire, est attendu que le document de projet du programme conjoint « développement résilient au climat » soit disponible. Plus spécifiquement, l'assistance préparatoire vise à ce que :

- 1- Les conditions favorables à la mise en œuvre du programme conjoint soient mis en place à travers des activités démonstratives et mobilisatrices ;
- 2- Une stratégie d'intervention pertinente et adaptée au contexte et aux priorités de la Mauritanie en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté soit développée.

Les activités démonstratives et mobilisatrices seront mise en œuvre au cours de cette assistance préparatoire selon les priorités du gouvernement en matière de réponse aux enjeux des changements climatiques, et en collaboration avec des partenaires au développement et des agences / programmes des Nations unies. Elles concernent :

- ✓ La définition d'une réponse d'atténuation des effets des changements climatiques en partenariat avec d'autres partenaires au développement dont la GIZ ;
- ✓ L'identification des priorités de développement propre et la promotion de la stratégie sur le mécanisme de développement propre en Mauritanie, formulée en 2008 avec l'appui du PNUD ;
- ✓ La diffusion des mesures nationales d'adaptation auprès des groupes régionaux de développement en partenariat avec le programme Articulation des réseaux territoriaux pour la gouvernance locale (PNUD/ARTGOLD) et le programme de micro-financement du fonds pour l'environnement mondial (GEF/SGP) ;
- ✓ Le renforcement des capacités de réduction des risques avec l'appui du secrétariat de la stratégie internationale pour la réduction des risques (UNISDR).

D'autre part, les experts des Nations unies (en particulier du PNUD) seront mobilisés pour développer une méthodologie d'appui au développement résilient visant :

- ✓ L'élaboration des scénarii de vulnérabilité ;
- ✓ L'identification des trajectoires de développement ;
- ✓ L'identification des politiques et des options de financement.

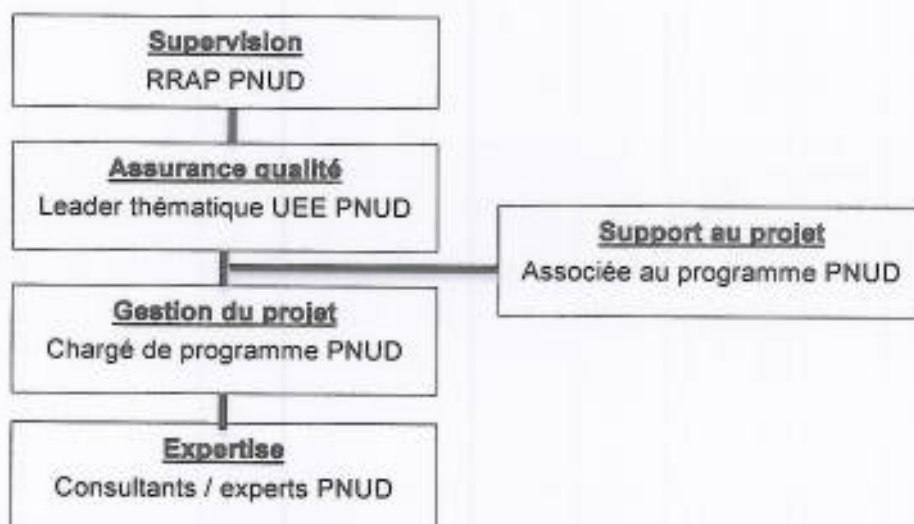
Enfin, le PNUD exercera tout au long de cette phase d'assistance préparatoire un travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, pour une meilleure prise en compte

des enjeux des changements climatiques dans les politiques publiques et les programmes de lutte contre la pauvreté.

### **III- Arrangements de gestion**

Conformément aux procédures en vigueur, la mise en œuvre de l'assistance préparatoire sera assurée par le bureau Mauritanie du PNUD selon les modalités d'exécution directe (DEX) en étroite collaboration avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'assistance préparatoire suivra l'articulation des responsabilités au sein du PNUD, selon laquelle la Représentante résidente adjointe au programme (RRAP) veille à la cohérence globale du projet selon les priorités et les procédures du PNUD. Le leader thématique environnement et énergie du bureau assure le contrôle qualité du projet et supervise le chargé de programme et l'associée au programme respectivement dans la mise en œuvre du projet et dans le support aux activités. Toutes les opérations d'acquisition des biens et services se feront suivant les procédures du PNUD. La coordination opérationnelle est présentée schématiquement ci-après :



### **IV. CADRE DE SUIVI ÉVALUATION**

L'assistance préparatoire fera l'objet de rapports trimestriels d'activités. Une réunion de revue de parcours du projet sera organisée afin de constater l'état de mise en œuvre quatre mois après le lancement des activités. Des recommandations pourront être émises si nécessaire aux fins de recadrage du projet. Prendront part à la-dite réunion, la RRAP, Le leader thématique environnement et énergie et/ou le chargé de programme ainsi qu'un représentant du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable.

Aux termes de l'exécution du projet, une réunion de clôture sera organisée avec les mêmes participants. Un rapport final présentant les résultats du projet sera soumis. Un procès-verbal sera dressé et archivé.



PRODUIT ATTENDU	RÉSULTATS D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS	CHRONOGRAMME				BUDGET		
		T1	T2	T3	T4	Source de fonds	description	Montant (USD)
<p><b>Un contexte favorable à la mise en œuvre du programme conjoint est mis en place.</b></p> <p><i>Baseline</i> : La réponse nationale aux enjeux des changements climatiques est faiblement intégrée dans les politiques et plans de développement.</p> <p><i>Indicateurs</i> :  *Les priorités nationales en matière de développement résilient sont connues (SR : non ; cible : oui) ;  *Les CC sont intégrés dans des plans de développement (SR : 0 ; cible : 2) ;  *le prodoc est</p>	1.1. Appuyer la définition du Plan d'action national pour l'atténuation des changements climatiques (NAMA).		X	X	X	PNUD	Consultant national	10.000
	1.2. Identifier les priorités de développement propre.	X	X	X	X	PNUD	Consultant national	15.000
	-Effectuer une revue des secteurs porteurs et des projets à partir de la stratégie MDP existante.	X						5.000
	-Organiser des échanges d'expériences et de pratiques entre acteurs MDP dans pays de la sous-région Afrique de l'Ouest et UMA.	X	X	X	X			10.000
	1.3. Appuyer la planification territoriale pour une meilleure prise en compte des CC.	X	X	X	X	PNUD		10.000
	-Sensibiliser le groupe de travail régional sur les CC et leur intégration dans la planification locale.							
	1.4. Appuyer les capacités de réduction et de réponse aux risques de catastrophe.	X	X	X	X	PNUD	Atelier	15.000
-Organiser des ateliers pour renforcer et opérationnaliser la plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe en vue de la réduction des risques et d'une coordination et une planification efficace de la réponse.								
1.5. Finaliser la proposition de seconde phase du projet ACCC selon les priorités définies lors du comité de pilotage régional.			X		PNUD	Voyage international + DSA	5.000	
1.6. Participer à la COP 18 de l'UNFCCC (Doha, Qatar).				X	PNUD	Voyage international + DSA	25.000	
1.7. Développer une approche stratégique pour l'appui au développement résilient au climat en Mauritanie.		X	X	X		Experts UN (voyage international +	40.000	

disponible non ; cible oui)	(SR :	Élaborer les profils de changement climatique et les scénarii de vulnérabilité.			X			15.000
		Identifier les options stratégiques menant à des trajectoires de développement résilient au climat et sobre en émissions.			X			10.000
		Identifier les politiques et les options de financement pour la mise en œuvre des mesures prioritaires en matière de changement climatique.			X			15.000
		1.8. Élaborer le document de projet du programme conjoint « développement résilient au climat en Mauritanie ».				X		10.000
		-Élaborer le cadre logique du projet avec l'ensemble des parties prenantes.			X		Atelier	5.000
		-Définir les mécanismes adéquats de gestion.				X	Consultant national	5.000
<b>Total</b>								<b>130.000</b>



Empowered lives.  
Resilient nations.

## **Programme des Nations Unies pour le Développement**

### **République Islamique de Mauritanie**

#### **PROCÈS-VERBAL DE L'ÉVALUATION DU PROJET LOCAL**

**Date :** 28 Mars 2012

**Objet :** Approbation de l'assistance préparatoire : Initiation d'un programme conjoint « développement résilient au climat en Mauritanie ».

#### **Ont assisté à la réunion :**

- Mme Ilaria Carnevali, RRA/Programme, PNUD,
- M. El WAVI Sidi Mohamed, Chargé de mission au MDEDD,
- M. Ely O. Oudeika, Directeur Adjoint des stratégies et Politiques au MAED
- Dr. Tijani O. Boilil, Conseiller du DG de l'ANADER
- M. Abdel Kader O. Mohamed Saleck, Coordinateur projet APE
- Mme Zouleïkha N'DAO, MDEDD
- Dr. Aly O. Ahmed, Programme Prévention des conflits , PNUD
- M. Fah O. Brahim O. Jiddou, LT Gouvernance, PNUD,
- M. Cherif M.H. Kane, LT Environnement, PNUD
- Mme Aichetou Wague, LT Pauvreté, PNUD
- M. El Hassen O. Teguedi, Chargé de suivi évaluation, PNUD
- M. Alain Olive, chargé de programme environnement, PNUD

**Assistance préparatoire présentée par :** Alain Olive, chargé de programme environnement, PNUD

#### **Informations générales sur la proposition de projet :**

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Mauritanie entreprend d'initier un programme conjoint avec les autres agences du système des Nations unies (SNU) en Mauritanie afin de répondre de manière coordonnée aux enjeux des changements climatiques en Mauritanie. La présente assistance préparatoire vise à définir une méthodologie, un cadre



stratégique et un mécanisme de gestion pour, aux termes des huit mois, disposer d'un document de projet et initier le programme conjoint « développement résilient au climat en Mauritanie » dans la dynamique de capitalisation du MDG Fund environnement clôturé en 2012.

**Questions et/ou commentaires :**

Les participants ont abordé les points suivants :


1. La nécessité de bâtir le programme conjoint sur un diagnostic de la vulnérabilité du pays face aux effets des changements climatiques ;
2. L'importance de la sensibilisation des pouvoirs publics et des actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des enjeux des CC dans les politiques publiques et les programmes de lutte contre la pauvreté ;
3. La pertinence de développer des activités visibles ;
4. La faiblesse des montants alloués à certaines activités telles que « l'identification des priorités de développement propre » et « la participation à la COP 18 de l'UNFCCC » ;

**Recommandations :**

Aux vu de ses éléments, le comité a recommandé de :

1. Réviser le cadre budgétaire ;
2. Préciser dans la partie narrative du document le travail de sensibilisation et de plaidoyer réalisé par le PNUD ;

Sous-réserve d'intégration des recommandations ci-dessus, le CLEP recommande à la Représentante Résidente du PNUD la signature de document de projet.

- Mme Ilaria Carnevali, RRA/Programme, PNUD, 
- M. El WAVI Sidi Mohamed, Chargé de mission au MDEDD,
- M. Ely O. Oudeika, Directeur Adjoint des stratégies et Politiques au MAED
- Dr. Tijani O. Boilil, Conseiller du DG de l'ANADER
- M. Abdel Kader O. Mohamed Saleck, Coordinateur projet APE
- Mme Zouleikha N'DAO, MDEDD
- Dr. Aly O. Ahmed, Programme Prévention des conflits, PNUD
- M. Fah O. Brahim O. Jiddou, LT Gouvernance, PNUD,
- M. Cherif M.H. Kane, LT Environnement, PNUD
- Mme Aichetou Wague, LT Pauvreté, PNUD
- M. El Hassen O. Teguedi, Chargé de suivi évaluation, PNUD
- M. Alain Olive, chargé programme, PNUD